

Via Prévention est une instance paritaire créée en vertu de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (L.R.Q., c. S-2.1). Il s'agit d'un organisme autonome, sans but lucratif, fondé et administré par des associations d'employeurs et de travailleurs des secteurs d'activité économique du transport, de l'entreposage et des services relatifs à l'environnement.

« Article 101 : L'association sectorielle a pour objet de fournir aux employeurs et aux travailleurs appartenant au secteur d'activités qu'elle représente, des services de formation, d'information, de recherche et de conseil. »

Cette formation est admissible comme dépense de formation en vertu de la Loi favorisant le développement et la reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (no. Agrément : 0057393).

CONDITIONS PRÉALABLES

Afin d'assurer l'efficacité de nos programmes d'apprentissage, nous croyons nécessaire que les conditions préalables suivantes soient rencontrées :

Les harnais doivent être en conformité avec l'article 346 et 347 du *Règlement sur la santé et la sécurité du travail* (L.R.Q., c.S-2.1, r.19.01).

Pour l'entreprise (Session en entreprise)

- S'assurer de la présence d'un gestionnaire dans le but :
 - De faire connaître la politique de l'établissement concernant l'utilisation sécuritaire des systèmes d'arrêt de chute
 - D'accorder un suivi à des éléments abordés lors de la formation (s'il y a lieu)
- Fournir un local approprié pour la session de formation
- Fournir un transpalette électrique et un environnement sécuritaire (partie pratique)

Pour le participant

- Savoir lire et écrire en français (fonctionnel)

Le conseiller de Via Prévention peut vous aider dans l'évaluation des conditions préalables. Afin de convenir des modalités pour les exercices pratiques, nous vous invitons à communiquer avec nous pour bénéficier de ce service.

CLIENTÈLE VISÉE

Tout travailleur, superviseur, contremaître d'entretien et membre du comité de santé et de sécurité de l'établissement qui effectue, dirige un travail en hauteur et qui utilise un système d'arrêt de chute (harnais, longe, absorbeur d'énergie).

IMPORTANT : L'entreprise doit fournir des harnais avec des absorbeurs d'énergie, des cordons d'assujettissement ou des enrouleurs-dérouleurs pour la partie pratique de cette formation.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Connaître les risques reliés à l'utilisation des systèmes d'arrêt de chute et les moyens de prévention.

Pour le travailleur, savoir inspecter, entretenir et ajuster le système d'arrêt de chute, surtout le harnais de sécurité.

Pour le gestionnaire, savoir élaborer des procédures sécuritaires d'utilisation, d'inspection, de travail et de récupération lors du travail en hauteur.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Identifier les principaux composants des systèmes d'arrêt de chute.
- Savoir inspecter le harnais avant l'utilisation.
- Être en mesure d'ajuster correctement le harnais sur soi.
- Faire un bon entretien du système d'arrêt de chute.
- Élaborer des politiques spécifiques au travail avec le système d'arrêt de chute (utilisation, inspection, entretien du système d'arrêt de chute, ainsi que du travail en hauteur, formation, permis de travail, plan de sauvetage).
- S'assurer que les éléments théoriques sont intégrés dans les conditions réelles de travail par des exercices pratiques sur l'inspection et l'ajustement du harnais de sécurité.

CONTENU DU COURS

Notions préalables Introduction

- Introduction
- Démarche préventive lors du travail en hauteur
- Définitions des composantes et conformité
- Planification des travaux en hauteur
- Procédures de travail
- Inspection du système antichute
- Entretien du système antichute
- Ajustement du système antichute

Notions techniques

- Description du système de limitation de déplacement
- Description du système d'arrêt de chute
- Les classes des harnais
- Les points d'ancrage
- La ligne de vie
- Le cordon d'assujettissement
- L'enrouleur-dérouleur
- L'absorbeur d'énergie
- La planification des travaux
- Le calcul de la distance totale de chute
- La méthode de travail
- Le sauvetage en cas de chute (récupération)
- Inspection du système d'arrêt de chute
- La mise hors service
- L'entretien du système d'arrêt de chute
- L'ajustement du harnais de sécurité

Partie pratique

- Inspection du harnais et des composantes du système d'arrêt de chute utilisé.
- Ajustement du harnais par le travailleur.

APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposé et animation assistés d'outils audiovisuels.

Exercices pratiques avec les systèmes d'arrêt de chute, inspection et ajustement du harnais de sécurité.

MATÉRIEL REMIS À L'ENTREPRISE

- Des outils tels que les fiches d'inspection du système d'arrêt de chute (harnais, enrouleur dérouleur, longe) et des aide-mémoire (permis de travail, plan de sauvetage, procédure de travail)

MATÉRIEL REMIS AUX PARTICIPANTS

- Fiches d'inspection
- Aide-mémoire

ÉVALUATION

Examen écrit et exercices pratiques d'inspection et d'ajustement des harnais.

DURÉE

3 heures incluant le contenu théorique, l'exercice pratique et l'examen écrit.

ATTESTATION

Après la formation, chaque participant recevra une attestation indiquant la formation qu'il a suivie ainsi que la durée du cours, et ce en deux formats : 8.5" x 11" et 3" x 2". Ces attestations seront expédiées à l'employeur.